

L'Ile de l'Oubli ...

Communiqué Convergence-Pays - 18 jan 2010

Par son incarcération, M. Jodar a attiré l'attention médiatique sur notre prison dont l'efficacité et le délabrement sont indignes d'un pays moderne (et *a fortiori* d'un pays riche). Au-delà du débat que provoquent l'USTKE avec ses méthodes et M. Jodar par sa mise en liberté provisoire, vous trouverez ci-dessous des données que nous avons extraites d'un courrier de ce dernier. Nous invitons chacun à ne pas nier l'inhumanité des faits constatés et à réfléchir à ce que cet établissement révèle de notre degré de civilisation :

Le Camp-Est est le seul centre pénitentiaire du Pays. Il est conçu pour 192 détenus et en héberge actuellement 425. Il se décompose en 6 structures :

- La maison d'arrêt pour les femmes qui date de peu et qui accueille 8 détenues logées individuellement.
- La centrale pour les jeunes : en cours d'agrandissement et surpeuplée.
- La centrale pour les adultes qui purgent de longues peines : surpeuplée.
- Le dépôt (peines supérieures à un an) : surpeuplé.
- Le centre de semi-liberté où il n'y a plus de place pour dormir y compris par terre.
- La maison d'arrêt pour les hommes, structure la plus surpeuplée actuellement à 282 %.

Dans chaque cellule (13m²) de cette dernière, 5 à 6 détenus se partagent 3 lits superposés d'un côté et 2 de l'autre. Le sixième détenu dort par terre. Le sol de la cellule est en béton ce qui rend l'entretien difficile et ne facilite pas l'hygiène. Il y a un w-c à la Turc utilisé aussi comme douche à l'aide d'un bidon en plastique en prenant l'eau de la chasse d'eau. Accroché au muret qui cache une partie du w-c, se trouve un bac en béton de 85 cm de long pour 50 cm de profondeur. Le linge des prisonniers reste dans leurs sacs, sous les deux lits du bas, par manque de place.

Ces six personnes dans une cellule disposent donc de 3,80 m² pour circuler : Ceci oblige tout le temps 2 à 3 d'entre elles à rester couchés sur les lits car les 60 cm séparant verticalement les couches ne permettent pas de s'asseoir.

Pour éclairer la cellule, il n'y a qu'une ampoule encastrée dans un trou du mur au dessus de la porte. Pour la lumière du jour, il y a un trou avec des barreaux, sans fenêtre située à 2 mètres de hauteur dans le mur opposé à la porte. Ce trou mesure 1,48 m de long par 50 cm de haut. La lumière est donc très faible d'autant qu'un mur d'enceinte est proche des cellules.

Il y a un téléviseur de 36 cm et la seule prise de courant disjoncte souvent (pas de possibilité de bouilloires électriques pour préparer café, thé ou soupes). Seules quelques cellules sont équipées d'un ventilateur et la T° est très importante (avec moustiques, souris et cafards).

Les promenades durent ½ heure le matin et ½ heure l'après midi car il n'y a que 2 gardiens, donc 23h d'enfermement par jour (sauf le lundi, mercredi et vendredi matin avec 1h30 de sport).

La nourriture est répétitive et « parfois immangeable », avec cafards, chenilles et même un bout de caoutchouc dans le plat principal. De l'eau chaude, des sachets de café, sucre et thé, le matin à 5h30 ; le repas de midi donné dans la cellule à 10h30 et celui du soir à 16h30.

2 visites d'une 1/2h par semaine alors que le code de procédure pénale, le guide du prisonnier de l'OIP et le recueil « droits et devoirs de la personne détenue » du Ministère de la Justice diffusé et applicable depuis janvier 2009 stipulent que les prévenus doivent avoir au minimum 3 visites par semaines. Aucune cabine téléphonique à disposition.

Aucune structure de formation permettant une réinsertion efficace des jeunes ce qui fait que beaucoup d'entre eux entrent en prison pour de petits délits, s'endurcissent pendant leur détention et à leur sortie deviennent des petits caïds.

Il y a un médecin (les jours ouvrables) et deux infirmiers (dont un les jours non ouvrables pour les soins uniquement). Un dentiste vient 2 fois par semaine (2 à 3 mois d'attente).

Coté personnel : Un peu plus de 70 gardiens en théorie, 45 à 50 en fait pour gérer 24h sur 24 plus de 420 détenus. Certains dimanche, il n'y a eu dans le Camp-Est que 4 gardiens, un pour 100 détenus, invraisemblable et pourtant vrai. Beaucoup n'aspirent qu'à être mutés dans une autre administration.

Par ailleurs, M. Jodar a fait le juste constat que « près 97 % de la population carcérale sont des jeunes kanaks ». Si Convergence-Pays ne cautionne par l'argumentaire idéologique relatif à la « justice coloniale », ce fait montre bien que le rééquilibrage est encore perfectible. Nous ne cautionnons pas non plus ceux qui tireraient des conclusions racistes de ces chiffres qui ne reflètent rien de moins que les inégalités sociales et le manque criant de perspectives pour une part de notre société.

Ps : Nous serions heureux que nos parlementaires (parmi les rares à pouvoir visiter la prison) s'expriment sur ce sujet.